



ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME
**CONSEIL
EXECUTIF**



CE/75/3 Rev.
Madrid, juin 2005
Original : anglais

Soixante-quinzième session
Nessebar (Bulgarie), 13 et 14 juin 2005
Point 3 de l'ordre du jour provisoire

COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

Note du Secrétaire général

Dans le présent document, le Secrétaire général soumet à la considération des membres du Conseil exécutif la communication de son Président.

COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

1. À la fin de l'année dernière, un tsunami sans précédent dans l'Océan indien a fait beaucoup de victimes et a détruit de nombreuses propriétés en Asie du Sud et a dévasté l'industrie touristique de la région. L'Organisation mondiale du tourisme, plus que tout autre organisation internationale a répondu à la crise de façon active et rapide.

Par exemple, l'OMT a immédiatement créé une cellule de crise afin d'évaluer les dommages et a convoqué une session d'urgence du Conseil exécutif pour la première fois dans l'histoire de l'Organisation, à laquelle ont participé activement les Membres du Conseil exécutif. Grâce à l'adoption du Plan d'action de Phuket, le monde entier a été le témoin de la solidarité du secteur touristique mondial. Les diverses mesures proposées par l'OMT ont donné l'espoir aux régions frappées par le tsunami de reprendre rapidement leurs activités.

L'idée que se font les touristes sur une destination touristique donnée est l'un des principal facteurs d'influence des flux touristiques, ainsi que les reportages des médias et les conseils officiels aux voyageurs. Dans ce contexte, nous avons le devoir de donner aux touristes une information honnête et correcte sur les destinations.

Le Manuel de gestion des crises conçu par l'OMT, la PATA et l'APEC nous donne la sagesse nécessaire pour minimiser les impacts de la crise et les directives pour une réponse rapide face aux catastrophes. Les pays Membres de l'OMT peuvent modifier le Manuel selon leur propre environnement.

3. À cette soixante-quinzième session du Conseil exécutif, nous allons discuter de questions allant de l'essor du tourisme mondial à l'avenir de l'OMT. La transformation en institution spécialisée des Nations Unies se traduit pour nous par de nouveaux défis. Elle nous vaut un surcroît de responsabilités car on attend de nous que nous nous occupions plus activement des responsabilités conjointes pour la paix et la stabilité du monde.

Ce nouveau statut exige de l'Organisation qu'elle soit efficace et sensible aux besoins de ses pays membres. L'expérience que mon gouvernement a récemment acquise des relations avec le Secrétariat est très positive. J'espère que le Secrétariat va développer ce genre de programmes, y compris ceux d'Éducation et de formation, au service des membres.

4. Parmi les autres questions importantes à traiter, je citerai la recommandation à l'Assemblée générale d'un candidat au poste de Secrétaire général pour la période 2006-2009, le programme de travail et le budget pour la période 2006-2007 et l'initiative ST-EP. Je compte sur votre participation active et sur votre coopération dans un esprit constructif pour faire progresser l'examen de ces questions.

5. Je voudrais conclure en exprimant, au nom du Conseil exécutif, ma profonde gratitude au gouvernement de la Bulgarie et au personnel de l'OMT pour la préparation de cette soixante-quinzième session dont le déroulement s'annonce dans d'excellentes conditions et dans une ambiance accueillante et chaleureuse.

Je vous remercie.